

petite presse



Fédération des femmes du Québec

506, Ste-Catherine est
Bureau 801
Montréal, Québec, H2L 2C7
(514) 844-7049

De tous les côtés à la fois

par Ginette Busque, présidente

C'est un article «fourre-tout» que je vous écris aujourd'hui. Les sujets ne manquent pas à la F.F.Q. mais, heureux signe des temps, je ne suis pas la seule à m'y attaquer.

Le Rapport Beaudry a été commenté par le Comité d'action politique et devrait paraître sous peu dans les journaux; à l'heure qu'il est, Denyse Rochon rédige un article sur «Décisions 85», et Claire Bonenfant présentera dans «l'Entre-nous» le mémoire de la F.F.Q. sur l'assurance-chômage. Je ne puis, cependant, passer sous silence l'excellent travail accompli encore une fois par **Ruth Rose**, la rédactrice de ce mémoire. Si la Commission Forget a commenté notre travail en termes élogieux, affirmant qu'il est certainement le fruit d'une réflexion sérieuse et intelligente, c'est bien grâce à Ruth. Merci aussi à **Liliane Blanc** qui a collaboré à la présentation écrite et verbale et nous a permis, encore une fois, d'être prêtes à temps. Je profite de l'occasion pour inviter toutes celles qui ont une compétence ou un intérêt pour les dossiers économiques à se joindre à nous.

Bien que je laisse à Denyse Rochon le soin de commenter la décision de la Ministre à la Condition féminine, madame Gagnon-Tremblay, d'annuler «Décisions 85», je tiens à vous faire part de quelques réflexions personnelles sur le sujet. Pour moi, un tel geste dépasse «Décisions 85» même et, quoique je ne le souhaite pas, je crains qu'il ne donne le ton à la façon dont le présent gouvernement entend se comporter avec les femmes et les groupes de femmes. Au-delà d'un engagement du gouvernement précédent il y avait l'engagement profond, sérieux et professionnel de toutes celles qui ont accepté de travailler à «Décisions 85»; or, ces femmes n'ont même pas été consultées pour trouver une formule qui, tout en corrigeant certains points d'insatisfaction, aurait permis de poursuivre les objectifs premiers du sommet économique.

Cela m'amène à croire que, plus que jamais, les groupes de femmes doivent adopter des stratégies de concertation et de solidarité. Le gouvernement doit sentir que le mouvement des femmes, loin d'être essoufflé et démobilisé, est au contraire actif et uni. Ce n'est pas un mouvement étouffé par la rivalité et nous devons réaliser l'importance de cet avantage. Cela signifie que le rapprochement de nos objectifs est possible. Je tiens à ce que la

communication s'intensifie au sein de la F.F.Q., cela va de soi, mais je tiens tout autant à ce que nous développions avec les autres groupes des liens qui renforceront l'ensemble du mouvement des femmes. C'est dans cet esprit que j'ai invité quelques représentantes de groupes de femmes non-membres de la F.F.Q. à se réunir pour évaluer la nature et l'étendue de notre collaboration éventuelle face aux politiques qui nous affectent.

Le militantisme d'aujourd'hui diffère de celui d'hier mais cela ne peut et ne doit avoir pour effet de faire croire au gouvernement que les objectifs d'égalité sont poursuivis avec moins de «vigueur» et de «rigueur» qu'auparavant. Voilà deux mots auxquels je souhaite un avenir qui aille au-delà de la rime.

Nos actions en cours

Les Consultations	Envoi du mémoire	Audiences
Commission Forget «Assurance-chômage»	31 janvier	14 février
Commission Rochon «Santé-Services sociaux»	28 février	Montréal: 11 mars Régions: avril-mai-juin
Régie du Cinéma	à déterminer	Avril
Commission Parizeau	3 semaines avant les audiences	Québec: 16-17 avril Jonquière: 7 mai Dolbeau: 8 mai Montréal: 11-12 juin
Comité sur la garde des enfants «fédéral» (détail p. 2)	jusqu'au 2 juin	À travers le Québec 21 avril au 2 mai

Le point sur nos actions par Liliane Blanc

Les consultations

Comité sur la garde des enfants: Le Ministre de la Santé fédéral a mis sur pied un groupe de travail parlementaire sur les services de garde à l'enfance. Il se déplacera à travers le pays pour entendre les groupes intéressés par le dossier. Ce comité étudiera les orientations futures des politiques en matière de garde d'enfants, le partage des responsabilités entre les parents, le secteur privé, le secteur bénévole et les gouvernements. Pour informations supplémentaires: Micheline Rondeau-Parent, secrétaire du Comité: 613-996-1505 ou Shirley Martin, députée, présidente du Comité, Chambre des Communes, Ottawa K1A 0A6. Le Comité sur les garderies de la F.F.Q. présentera un mémoire.

Québec:

Commission d'enquête sur la Santé et les services sociaux (Commission Rochon)

Le Comité est en train de mettre la dernière main au mémoire que nous présentons le 11 mars, aux audiences nationales. La Commission prévoit des rencontres régionales et des soirées publiques en avril, mai et juin.

Commission sur le travail (Commission Beaudry)

Le Comité d'action politique a fait parvenir, aux principaux journaux de la Province, notre réaction au rapport déposé récemment par la Commission. Il est à craindre, vu l'accueil très froid du gouvernement, que cet immense travail d'analyse sur nos conditions de travail ait été fait pour rien.

Les allocations familiales (suite)

Le projet de loi C.70 a été adopté en 3ème lecture par la Chambre des Communes. Selon la procédure normale, il a été transmis au Sénat pour être entériné. Notre dernier recours est de le faire bloquer à ce niveau. Le 24 février, nous avons comparu devant le Comité spécial des affaires sociales afin d'y exposer nos griefs. Quelque soit l'issue de toute cette bataille, l'important est de placer le gouvernement face à ses responsabilités sociales.

Avortement

Nous avons adhéré à la Coalition pour l'avortement libre et gratuit qui vient de se former au Québec. Le lobby qu'ont entrepris depuis quelque temps les opposants au libre-choix nous oblige à être très vigilantes.

Les comités: qui fait quoi?

COMITÉS AD HOC

Santé: Dossiers: Avortement, Commission Rochon, Projet-Alma
Conseil régional du Lac St-Jean, responsable
Ginette Busque
Claire Bonenfant
Noëlle-Dominique Willems
Jeannine Picard
Maison au Quatre-Temps

Paix: Marie-Berthe Dion, responsable
Claire Bonenfant
Diane Ampleman
Solanges Vincent
Marie Bosworth
Claude Gosselin
Vic Leclair
Adèle L. Michaud
Claire Weinstock

Travail: Dossiers: Accès à l'égalité, Assurance-chômage, Microtechnologie, Commission Beaudry, Table de l'emploi.

Denyse B. Rochon, responsable
Ginette Busque
Suzanne Boivin
Ruth Rose
Claire Bonenfant
Louise Godbout
Ginette Legault
Liliane Blanc

Famille: Dossiers: Allocations familiales, Politique familiale, Violence familiale, Garderies.

Régine Hamelin, responsable
Ginette Busque
Ruth Rose
Claire Bonenfant
Ginette Richer
Le Regroupement des garderies, région 6C
Liliane Blanc

Économie: Dossiers: Fiscalité, Commission MacDonald, Budgets ministériels, Pensions, Dialogue '86.

Responsable à désigner
Ginette Busque
Ruth Rose
Denyse B. Rochon
Denise Marquez

Pornographie: Noëlle-Dominique Willems, responsable
Ginette Busque
Cécile Coderre
Monica Matte
Susan De Rosa

Projets de loi: À structurer

Appel: Nous avons besoin de votre participation aux comités.
Contactez-nous: 844-7049.

FFQ

Le libre-échange

par Annette Olliel-Amar, M.B.A.

Introduction

Le rapport MacDonald a fait verser beaucoup d'encre et est encore le sujet de bien des articles dans le monde de l'économie et des affaires. Dans le but d'informer ses membres, la F.F.Q. a invité, vers la fin du mois de décembre, l'économiste Ginette Dusseault, professeure à l'Université du Québec. Cette dernière nous a entretenues de ce que le rapport MacDonald contenait. Voyant l'intérêt des membres présentes à la conférence, il m'a semblé opportun de faire un compte-rendu de ce qui nous a été transmis afin de tenir au courant les membres qui n'ont pas su s'y rendre.

Le pacte du libre-échange

D'après les divers journaux, l'économie canadienne serait transformée si le pacte du libre-échange était signé avec les États-Unis. Au Québec, Bourassa se dit contre certains aspects de ce traité; en Ontario, Peterson se dit pour; au Canada, Mulroney ne jure que par cette politique. La Commission MacDonald qui avait pour mandat de réfléchir sur l'avenir de l'Union économique du Canada, a remis un rapport qui explique les perspectives de développement et les avantages à long terme que le libre-échange avec les U.S.A. apporterait à l'économie canadienne qui pourtant devrait s'adapter à court terme.

Quelles sont les recommandations principales du rapport MacDonald?

Premièrement le libre-échange, qui renforcerait les liens économiques des deux pays, augmenterait la productivité de nos industries et le dynamisme de nos entrepreneurs. À cela serait attachée une réforme de l'assurance-chômage, des programmes sociaux et des lois sur l'imposition qui réduirait le déficit budgétaire de l'État canadien.

Le libre-échange

Pour que ce traité rapporte les avantages cités plus haut et qu'il soit aussi profitable d'un côté comme de l'autre de la frontière, il faudrait d'abord et avant tout que la loi du marché libre prime dans l'économie canadienne, ce qui n'est guère le cas actuellement puisque le Canada a un penchant très marqué pour une politique commerciale protectionniste.

Il y a aussi la question des barrières non-tarifaires qui ne seront plus les aléas lorsque le pacte sera signé. Comment pourra-t-on lutter contre ces pratiques déloyales? Des deux bords de la frontière, des politiques d'achat tel le «Buy American Act» ou des politiques régionales de subventions pour venir en aide aux entreprises, sont favorisées par les gouvernements. Qu'est-ce qui va advenir des entreprises protégées dans certaines régions, de leurs travailleurs et travailleuses, si elles ne sont pas concurrentielles avec le reste du marché? Mes deux dernières questions sont les suivantes: Y a-t-il des secteurs chez nous qui vont sortir gagnants? Et quel sera l'impact de ce traité sur les travailleuses dans les industries perdantes?

D'après les économistes, ce ne sera certainement pas le secteur des matières premières qui va être gagnant puisqu'on a pu se rendre compte que les prix des matières premières (comme le pétrole par exemple) chutant dans les pays exportateurs et les prix de ces commodités au Canada sont plus élevés qu'ailleurs. Sept pour cent (7%) de la main-d'oeuvre féminine se retrouve dans ce secteur.

L'industrie manufacturière a été qualifiée la plus vulnérable (puisque déjà assez faible) dans cet échange. Ici, on parle de l'industrie textile, vêtement, petits appareils électriques, articles de sport, etc. (l'industrie qu'on appelle légère) dont les deux-tiers (2/3) des travailleurs sont des femmes. Les américains ne choisiront pas de fabriquer leurs produits au Canada. La tendance des compagnies productrices est de déplacer la production vers les pays en voie de développement dont la main-d'oeuvre est à si bon marché.

Bien sûr, la Commission MacDonald recommande des mesures d'ajustement et de recyclage. Cependant l'ajustement sous-tend parfois une relocalisation de la main-d'oeuvre. Les femmes ne sont pas aussi facilement relocalisables. Elles veulent rester proches de leur famille. De plus, leur revenu est plus faible que celui de leur époux; donc, le choix de rester sur place est fait d'avance. Le secteur des services regroupant 80% des travailleuses des U.S.A. insiste pour que ce secteur (en plus de l'échange des biens) soit inclus dans le pacte du libre-échange.

Là non plus, je ne vois pas comment nous pouvons sortir gagnant de cet échange, étant donné que l'économie est de plus en plus orientée vers les services; que les progrès dans la communication se sont développés à un rythme effarant et que les deux-tiers (2/3) du produit national brut des États-Unis provient du secteur des services et emploie 70% de leur main-d'oeuvre. Ils vont mettre «le paquet» pour nous envahir de leurs ser-

vices. Nous serons (excusez le terme) «bouffétés», à tout le moins submergés par les offres de service des américains. Qu'advient-il de notre industrie? Une chose est claire: Mulroney veut élaborer des mesures pour protéger le domaine culturel et celui de la sécurité nationale, mais le reste c'est-à-dire, les banques, les compagnies d'assurances, etc...? La loi du marché va prévaloir. Le plus fort, le plus offrant va s'installer; les plus petits seront éliminés. Contre les géants américains notre secteur tertiaire va s'affaiblir et notre main-d'oeuvre à grande majorité féminine, une fois de plus, va se retrouver sur le pavé. Jusqu'ici, une fois mistels à pied, nous avions l'assurance-chômage qui protégeait une partie de notre revenu, mais que nous réserve le réaménagement du régime d'assurance-chômage tel que proposé par la Commission?

Réforme de l'assurance-chômage

Grosso modo, cela comporte la réduction des prestations, la prolongation de la période d'admissibilité pour certains cas et l'élimination des prestations supplémentaires régionales, là où le chômage est particulièrement élevé.

Vous vous imaginez un peu ce que la réduction des prestations va engendrer pour les femmes qui forment une partie disproportionnée de la main-d'oeuvre, à bon marché, puisque cette réduction sera plus grave pour celles qui sont au bas de l'échelle des revenus.

Réforme des programmes sociaux

La Commission recommande de remplacer une bonne partie des programmes sociaux actuels par un revenu garanti. Cependant, quand ils parlent du niveau de ces revenus, ils admettent selon leurs propres mots: «...ne seraient pas forcément suffisants pour subvenir à tous les besoins d'une famille à moins qu'elle ne reçoive une aide supplémentaire».

Voici les programmes que la Commission recommande d'éliminer: supplément du revenu garanti, allocations familiales, crédit d'impôt pour enfants, exemption de personne mariée, exemption au titre des enfants pour contributions fédérales au Régime d'Assistance publique, programmes fédéraux de logement social et possiblement, exemption personnelle.

Le retrait de ces programmes sociaux et l'introduction du Régime universel de sécurité du revenu proposé par le rapport aura à mon avis très peu de chance de se produire parce qu'il y aura une prestation générale de la part des hommes comme des femmes.

Conclusion

Certaines recommandations du rapport MacDonald seront probablement mises en vigueur, surtout celles dont les vues coïncident avec celles de l'actuel gouvernement: la réforme de l'assurance-chômage, par exemple. Les taux de chômage que l'on connaît présentement sont si élevés et le coût de l'assurance-chômage est tel que les recommandations de la Commission MacDonald seront bien reçues par le gouvernement qui est impatient de diminuer son déficit budgétaire d'une manière ou d'une autre.

Le pacte du libre-échange sera peut-être signé, surtout quand on pense que l'un des éléments tel que les barrières tarifaires à l'importation seront d'ici 1987, abolies entre plusieurs pays afin de développer le commerce international et régler certains conflits internationaux. Cependant, voici quelques-unes des questions les plus fondamentales qu'on devrait se poser avant de signer ce pacte, de réformer nos programmes d'assurance-chômage, nos programmes sociaux et la loi de l'imposition pour se conformer aux lois du marché en concurrence parfaite: «Qu'est-ce que nous, citoyens et citoyennes, voulons nous donner comme société? Doit-on modeler notre économie et nos programmes sociaux à l'image de celle des États-Unis? Est-ce que leur société avec tout ce qu'elle comporte de bons et mauvais aspects est un exemple pour la nôtre? Leur économie n'est-elle pas également en mauvaise posture budgétaire?»

Il y a certainement des éléments valables à prendre en considération mais de là à recopier leurs erreurs, il y a un grand pas à franchir.

Revenons à ce qui nous concerne de plus près: la tranche de la population canadienne qui sera la plus touchée par le remaniement proposé dans le rapport MacDonald sera celle des femmes, au niveau de l'emploi, dans les trois secteurs: primaire, manufacturier et services. Perte d'emploi signifie perte de revenu, perte de pouvoir d'achat, perte de qualité de vie pour nous et nos familles. Soyons proactives. Sachez qu'il sera trop tard pour réagir lorsque le pacte sera signé. C'est maintenant qu'il faut parler. Faites-vous entendre et engagez-vous pleinement dans l'une ou l'autre des activités de la F.F.Q.

FFQ

Nouvelles F.F.Q.

Campagne de recrutement '86

par Louise Couture, responsable

«Profiter des retombées du 20^{ième} anniversaire de la F.F.Q. pour en augmenter le nombre de membres», voilà l'objectif général de la campagne de recrutement qui doit être menée dans les deux prochains mois.

Le mandat du Comité de recrutement a été accordé par le Comité exécutif lors de l'une de ses dernières réunions. Depuis, un plan d'action a été envoyé au Conseil d'administration des Conseils régionaux afin de les faire réagir le plus promptement possible. Au moins une rencontre regroupant des membres anciennes (qu'on aura relancées), des membres actuelles et des membres éventuelles (qu'on aimerait compter parmi nos rangs) pourrait être inscrite au calendrier des activités de chacun des Conseils régionaux.

Ce projet de recrutement vise à la fois les associations et les membres individuelles. Des objectifs numériques seront fixés pour chacune des régions. Étant donné la nouvelle structure de la F.F.Q., le recrutement des associations sera assumé par le Comité de recrutement alors que celui des membres individuelles devrait être assumé par le Conseil régional. Il va sans dire qu'une étroite collaboration devrait exister entre ces deux niveaux d'intervention pour faire de cette campagne de recrutement une vraie réussite.

C'est aussi le rôle de chacune d'entre vous d'amener à la Fédération de nouvelles membres. La Fédération a besoin de la contribution de toutes, sous toutes ses formes (disponibilité, temps, énergie et même contribution financière).

Pensez-y, le recrutement, c'est aussi votre affaire...

INVITATION

POUR CÉLÉBRER L'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX LE COMITÉ DE LA PAIX DE LA F.F.Q.

en collaboration avec l'Office national du film organise une projection de films suivie de périodes de discussion et de questions animées, en français et en anglais, par trois panellistes militantes pour la paix et le désarmement: Claire Bonenfant, Dorothy Rosenberg, Solanges Vincent.

Deux films aussi captivants que pertinents seront présentés:

- Plus jamais d'Hiroshima (réal. Martin Duckworth)
- Speaking Our Peace (réal. Terri Nash, Bonnie Clyne)

Date: Le dimanche, 6 avril 1986 à 14 heures.

Lieu: Salle de cinéma ONF, Complexe Guy-Favreau
200, boul. Dorchester ouest, Montréal
Métro Place des Arts ou Place d'Armes

Droit d'entrée: 5\$

Pour information: Marie-Berthe Dion, (514) 844-7268

20^{ième} anniversaire: levée de fonds



Fédération des femmes du Québec

506 Ste-Catherine est, bureau 801, Montréal, Qc. H2L 2C7 (514) 844-7049

- Ci inclus _____ \$ comme contribution au **Financement de la F.F.Q.**
(Chèque au nom de Fiducie-F.F.Q.)
- Veuillez m'envoyer un reçu pour fins d'impôt

Nom: _____

Adresse: _____

N° d'enregistrement: 0557652-09-08

**La F.F.Q. fête cette année son 20^{ième} anniversaire.
Les fêtes auront lieu lors du Congrès tenu à Montréal
les 25-26-27 avril 1986**

FFQ Petite Presse Sept. 1981
ISSN: 0228-8478
Dépôt légal Bibliothèque
Nationale du Québec

RAPPEL

**PARTICIPEZ
AU
CONGRÈS
c'est la fête!**

Réalisation

Production:

Louise Couture, responsable
Louise Dandurand
Liliane Blanc

Communication et

design graphique

Lorraine Larichelière
(514) 871-9337

Volume 5, Numéro 5

Mars 1986